

FEU VERT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES HALLES

Le Conseil de Paris a autorisé hier le maire de Paris, Bertrand Delanoë, à lancer les opérations de réaménagement des Halles, notamment le permis de démolir du jardin. Celui-ci avait été annulé le 12 mai par la justice administrative. Anne Hidalgo, adjointe au maire chargée de l'urbanisme, a annoncé que la mairie allait faire appel de cette décision de justice.